

Chronique de vacances : vacances !... - L'idée recule : à Soleure, en Belgique. - L'idée marche : en Grèce, en Amérique, à Genève. - Les congrès de l'été. - Les femmes à la S.d.N. - Le cinquantième de la Fédération abolitionniste. - Le comité suffrag...

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **13 (1925)**

Heft 217

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258609>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... . 8.—
Le Numéro.... . 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Pregny

Compte de Chèques I. 943

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

ANNONCES

12 insert. 24 insert.
La case, Fr. 45.— 80.—
2 cases, . 80.— 160.—
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Chronique de Vacances: E. Gd. — Deux prochaines Expositions: 1. Exposition du Travail féminin à Bâle (12-27 Septembre): E.V.-A.; 2. Exposition itinérante suisse contre l'alcoolisme: M.-L. P. — Où nous en sommes. — De-ci, de-là... — La question des cinémas: J. P. — Le VII^e Cours de Vacances suffragiste: J. B. — *Feuilleton:* Notes d'actualité: I. Giacomo Boni; II. la directrice de l'Observatoire de Juvisy; III. Prix de Rome: Jeanne VUILLIOMENET.

AVIS IMPORTANT. — Le Mouvement Féministe est toujours heureux de voir ses articles reproduits, tant par la presse féministe que par la presse moyenne, les revues locales ou même la presse quotidienne, et il voit là une marque d'intérêt pour les idées qu'il défend; mais il prie instamment toutes les rédactions qui usent de ces fraternels coups de ciseaux à son égard de bien vouloir chaque fois en indiquer la source. C'est ce que l'on oublie malheureusement trop souvent.

Chronique de Vacances

Vacances !... — L'Idée recule: à Soleure, en Belgique. — L'Idée marche: en Grèce, en Amérique, à Genève. — Les Congrès de l'été. — Les femmes à la S. d. N. — Le cinquantième de la Fédération abolitionniste. — Le comité suffragiste international à Villeneuve.

Mürren, 30 août 1925.

Déjà écoulé ce mois d'août aux multiples aspects, tantôt rayonnant d'une splendeur sans nuages sur les cimes royale-ment couronnées de glaciers, tantôt lourd d'orages dont les rochers à pic se redisent les grondements, tantôt encore enlaçant les vallées profondes, les cascades blanches, les lointains verdoyants, de brumes argentées comme d'autant d'écharpes féériques?... Déjà passé ce mois de vacances, parfois torride, parfois fouetté de bise, parfois poudré de neige à l'altitude, et dont les plus éclatantes journées elles mêmes se parent déjà de quelque indéfinissable parfum d'automne? Eh oui! Est-il temps qui glisse plus vite au gouffre que celui des vacances? et les heures vous paraissent-elles jamais autant qu'en plein été vous couler entre les doigts, insaisissables et fuyantes, comme l'eau de ces ruisseaux qui glougloutent sous l'herbe haute?...

Par une illusion commune à tous ceux qui ont le privilège de jouir de vraies vacances, c'est-à-dire de pouvoir quelques semaines durant couper tout lien avec les habituelles préoccupations, il semble que rien durant ces jours-là n'a pu se produire dans l'ordre qui vous intéresse, et que, comme vous, chacun a plus ou moins flâné, erré, rêvé... Un coup d'œil sur la pile des journaux accumulés durant ce mois, sur le courrier reçu,

prouve qu'il n'en est rien et que, tandis que soi-même on se laissait absorber dans une somnolence bienfaisante, la Vie continuait sa marche infatigable. Voyons donc ce qui s'est passé à travers le monde en matière de féminisme pendant ces mois d'été.

* * *

L'Idée..., la nôtre, celle du Suffrage, enfin, semble toutefois n'avoir pas cheminé à grandes enjambées, ces vacances-ci; et elle a même esquissé en juillet deux reculs. L'un, la grande presse l'a claironné partout, c'est en Belgique; l'autre, plus près de nous, c'est à Soleure. Au Grand Conseil de ce canton avait été déposée, en effet — mais il y a de cela combien de temps? — une motion Schmid (socialiste), demandant primitivement pour les femmes le droit de vote communal et cantonal complet; mais que son auteur — sous quelles influences? — avait ensuite réduite — et combien! — à l'éligibilité féminine en matière d'école, d'église et d'assistance. C'était encore trop pour le gouvernement soleurois, qui ne déclara accepter cette motion que pour étude seulement, son porte-paroles autorisé pontifiant au milieu de la gaité générale que le suffrage féminin n'était qu'un « article de mode ». Cette définition exquise, un député du parti populaire l'a encore dépassée en proposant de repousser la motion Schmid, même sous sa forme doublement atténuée, « par égard à la dignité de la femme ». Ceci alors a rallié les suffrages, et ceux des députés que le suffrage « article de mode » avait laissés froids ont marché avec entrain pour enterrer la motion « au nom de la dignité de la femme ». *De Profundis...*

On voudrait hausser les épaules devant pareille incompréhension réactionnaire, et certes, nous n'avions jamais pensé que du canton de Soleure nous viendrait la lumière féministe. Mais on ne peut s'empêcher de constater qu'il y a à travers le canton des Sociétés féminines, voire mêmes féministes, et de se demander ce qu'elles ont fait en l'occurrence?... Des pétitions, des articles de presse, des démarches auprès du Grand Conseil, comme auprès du Conseil d'Etat, manifestant que, pour l'accomplissement de leurs buts sociaux, moraux, humanitaires, le droit de vote, même restreint, leur était indispensable?... Rien que nous sachions. Aucun écho d'une campagne quelconque ne nous est parvenu. Alors: faut-il beaucoup s'étonner que MM. les légis-

lateurs aient pensé qu'à ce suffrage, les femmes y tenaient moins qu'à la coupe d'une chevelure ou à la longueur d'une manche?... « Article de mode... »

Ce reproche d'immobilisme, on ne peut certes pas le faire aux femmes belges, auxquelles va toute notre sympathie pour l'échec injustement subi. On sait la situation paradoxale du suffrage féminin dans ce pays, qui est défendu par les catholiques et combattu par les libéraux et les socialistes — ceux-ci au mépris d'engagements formellement pris; on sait également que la forme du suffrage en discussion est le suffrage provincial, deuxième étape sur la route du suffrage parlementaire, la première, celle du suffrage municipal, ayant été franchie dès 1920 à la satisfaction générale. Or, ce malheureux suffrage féminin provincial, objet déjà d'innombrables tripotages de coulisses, cause innocente de la dissolution des Chambres et de la crise ministérielle du printemps dernier, avait été promis aux femmes pour les élections d'octobre 1925, et vient de leur être dénié durant de houleuses séances à la fin de juillet. Les Chambres étant en vacances jusqu'au 10 novembre, c'est l'ajournement pour toute une législature. Et sauf l'absurde prétexte du cléricisme, on ne voit véritablement pas de raison à cette volte-face des gauches. Le fait que les élections provinciales influent indirectement sur la composition du Sénat?... Mais en vertu de la loi de 1920, les femmes sont déjà, sous certaines conditions, éligibles au Sénat, et lors de la précédente législature, une femme y a déjà siégé, appelée justement par les socialistes. Un journal de chez nous a essayé d'excuser les camarades belges, qui craignaient de voir disparaître par le suffrage féminin toutes les œuvres de prévoyance sociale créées chez eux depuis vingt ans... Le vote des femmes néfaste aux œuvres sociales?... Nous avouons ne pas comprendre.

* * *

Heureusement qu'à ces reculs, il est possible d'opposer, en d'autres pays, une marche en avant sensible de l'Idée. En Grèce, où, affirme-t-on, sans que nous en ayons obtenu confirmation décisive, un décret aurait été voté accordant le droit de vote municipal aux femmes âgées de plus de trente ans et sachant lire et écrire. Aux Etats-Unis, où depuis ce printemps deux femmes ont été élues membres du Congrès: Mrs. Mary Norton pour le New-Jersey, et Mrs. Florence Prag Kahn pour la Californie, alors que l'élection d'une troisième, Mrs. Edith Nourse Rogers, succédant à son mari décédé, s'annonce comme certaine. En Argentine, où un projet de loi sur le vote des femmes a été déposé. Ailleurs encore... et même chez nous.

Car le début de campagne à Genève en faveur du suffrage municipal, dont nous avons entretenu nos lecteurs précédemment, s'amorce tout doucement. Dans le volumineux exposé de motifs qui accompagne le projet de réorganisation administrative soumis aux députés, le gouvernement mentionne, répondant ainsi par avance aux regrets formulés par l'Association pour le Suffrage féminin, le droit de vote des femmes entre autres réformes qu'il a dû laisser provisoirement de côté pour ne pas trop surcharger son projet; et à M. Naef, qui s'était fait l'écho de ces regrets au Grand Conseil, lors de la dernière séance de la session, M. Rochaix, président du Conseil d'Etat, répondit par l'assurance que le suffrage aurait bientôt son tour. Cette assurance, le chef du gouvernement genevois, qui est un suffragiste convaincu, a bien voulu nous la répéter de façon formelle, nous promettant (le mot est textuel) que, sitôt le principe de la réorganisation administrative votée par le peuple, le Conseil d'Etat — où nos partisans sont en majorité — déposerait un projet de loi sur le suffrage féminin municipal. On

conçoit sans peine l'importance capitale de cette promesse, et combien plus de poids qu'une simple initiative de député aurait un projet de loi gouvernemental. Ceux qui assurent que Genève sera le premier canton en Suisse à faire brèche dans le mur de préjugés antidémocratiques qui barre la route au suffrage, seraient-ils bons prophètes?... Que la Providence suffragiste le veuille!...

* * *

Comme chaque été, et davantage encore que les années précédentes, ces vacances ont vu se dérouler force Congrès nationaux et surtout internationaux, dépassant certainement dans un élan d'enthousiaste et fraternelle bonne volonté le nombre de ces rencontres d'avant-guerre. Impossible de les citer toutes: pour la seule ville de Genève, n'a-t-on pas compté qu'elle avait reçu en juillet et en août, les uns succédant aux autres, les gymnastes, les médecins, les dentistes, les espérantistes, les journalistes, l'entre-aide universitaire, le cours de vacances de l'Union de Secours aux enfants, puis à l'heure où nous écrivons ces lignes, le grand Congrès de l'Enfant, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir... et nous en oublions sans doute, de cette série ininterrompue, qui sera clôturée par la session annuelle du Parlement mondial, la VI^e Assemblée plénière de la Société des Nations.

Si chacun de ces Congrès assurément nous intéresse comme témoignage d'entente et de compréhension mutuelle, c'est à des degrés divers. Relevons particulièrement ici le Congrès espérantiste, parce que beaucoup de féministes sont des espérantistes de vieille roche et vice et versa — l'adresse télégraphique de notre Alliance internationale pour le Suffrage n'est-elle pas *Vocorajto*, un vocable nettement espérantiste? et ce Congrès n'a-t-il pas fait, lui aussi, monter une femme, M^{me} Margaret Blaise, dans la chaire de St-Pierre, la troisième femme qui ait parlé dans notre cathédrale, et non pas la seconde comme l'ont annoncé inexactement les journaux: Miss Maude Royden en 1920 (Congrès suffragiste international), Miss Eglantyne Jebb en 1924, (Union de Secours aux Enfants), et M^{me} Blaise en 1925. Et à ce propos répétons ce que nous disions l'an dernier: pourquoi des Suisses n'emboîtent-elles pas ici le pas aux étrangères? et quand aurons nous la joie d'entendre l'une des nôtres dans la chaire de Calvin?

A l'Assemblée de la S. d. N., on annonce la présence de plusieurs femmes dans des délégations, mais sans que le nombre des pays qui réservent une place à l'élément féminin semble, jusqu'à présent, avoir augmenté. A la délégation suédoise, comme toujours depuis cinq ans, Mme Bugge-Wicksell; à la délégation norvégienne, M^{me} Martha Larsen, présidente de la branche norvégienne de *Pax et Libertas*, remplaçant M^{lle} Bonnevie, empêchée; à la délégation danoise, M^{lle} Forchammer; à la délégation roumaine, M^{lle} Vacaresco; à la délégation australienne, Mrs. Mackinnon; à la délégation anglaise, la duchesse d'Atholl, dont la place est toute marquée au milieu de ses collègues du cabinet britannique, dont elle est le seul membre féminin. Souhaitons pouvoir encore ajouter d'autres noms à cette liste, et souhaitons la bienvenue à toutes celles qui, pour voir notre pays à travers une réunion internationale, n'en seront pas moins nos hôtes durant tout un mois.¹

Enfin, pour terminer la liste des Congrès de cet été, la Fédération abolitionniste internationale célébrera le 4 septembre, le jour même où paraîtront ces lignes, le jubilé de sa fondation à Genève en 1875, et évoquera la mémoire de José-

¹ On annonce d'autre part que la Commission de coopération intellectuelle à la S. d. N. a nommé une femme membre de l'Institut de coopération intellectuelle que l'on vient de créer à Paris: M^{lle} G. Mistral (Amérique du Sud).

phine Butler, sa puissante inspiratrice. Au cours de ce demi-siècle d'âpres luttes, quelle envergure a pris ce mouvement ! quels succès n'a-t-il pas remportés ! dont les deux plus récents ne sont pas les moins significatifs : la fermeture des maisons de tolérance à Genève pour le 30 novembre prochain, et à Strasbourg dans six mois, en résultat direct du scandale de ce printemps. Cette dernière décision n'est-elle pas le second coup porté à la forteresse du réglementarisme qu'est encore la France, le premier étant l'adoption dès juin de cette année du système Sokal ?

* * *

Les suffragistes ont eu, elles aussi, leur réunion internationale cet été, sous la forme d'une session du Comité exécutif de l'Alliance internationale pour le Suffrage. Courte session de trois jours, durant laquelle beaucoup de travail s'est accompli dans le merveilleux cadre bleu et ensoleillé des jardins de l'hôtel Byron à Villeneuve, et cela bien que le Comité ne fût, malheureusement — et inévitablement ! pas au complet, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, l'Amérique du Sud et la Suisse était seules représentées sur les neuf pays qui ont des membres dans ce Comité. Comme de juste, c'est l'organisation du Congrès de Paris, dont la date a été définitivement fixée du 23 au 30 mai 1926, qui a surtout occupé ces séances : un programme provisoire a été établi qui sera soumis, avant de devenir définitif, aux Sociétés affiliées, et pour lequel nous nous sommes louablement efforcées d'éviter l'écueil de la surcharge tout en le rendant aussi intéressant que possible. Du temps suffisant a été prévu pour les discussions des travaux des cinq Commissions, tant en séances spéciales qu'en séances plénières du Congrès (égalité de morale, égalité économique, protection des enfants illégitimes, nationalité de la femme mariée, et allocations familiales) ; pour la discussion également des problèmes communs aux femmes électrices, et de deux points d'importance tactique pour celles qui luttent encore pour leurs droits : les relations avec les partis politiques et la valeur du suffrage municipal comme première étape d'affranchissement. D'autre part, les affaires administratives de l'Alliance, modifications aux statuts, finances, rapports divers, élection du Comité et de la présidente, doivent trouver place dans ce programme, puisque, sans elles, notre Fédération

internationale ne pourrait subsister ; d'autre part encore, quatre ou cinq grands meetings publics de propagande ont été prévus, sans parler de la séance officielle d'ouverture, le dimanche 23 mai après-midi ; et enfin du temps a été laissé libre, soit pour les réunions des délégations afin de discuter leur attitude vis-à-vis des problèmes soulevés, soit pour les réceptions et rencontres amicales entre déléguées et congressistes, dont la valeur est si grande.

A côté de ce morceau capital du Congrès de Paris, notre Comité s'est encore occupé de demandes d'affiliation de nouvelles sociétés ; il a entendu le rapport de M^{lle} Gourd sur son travail en relation avec la S. d. N., et un captivant récit du voyage de sa présidente, Mrs Corbett Ashby, aux Etats-Unis et au Canada ; il a adressé une lettre de félicitations à M. Mussolini pour l'aide apportée par lui, conformément à ses promesses de Rome, à la cause du suffrage féminin administratif en Italie ; et il a pris acte avec grande satisfaction de la constitution d'un Comité international permanent, composé des représentantes des grandes Associations féminines internationales, et dont le but est de travailler de commune entente à la représentation des intérêts féminins à la S. d. N. Enfin, nous avons encore traité de différentes questions de propagande, dont l'une, la création d'une agence de presse féministe, reste à l'étude, et dont l'autre, la publication d'une brochure mettant à jour le volume *Le Suffrage des Femmes en pratique*, a été décidée pour le Congrès de Paris.

Vu la date de cette réunion, il avait fallu renoncer à tout meeting de propagande, et nous regrettons chaque fois qu'une occasion nous échappe de faire parler en Suisse des femmes électrices et de jeter ainsi de la bonne semence sur notre rocailleux sol helvétique. Une réunion familière, à peu près improvisée, avec quelques suffragistes des environs a tout au moins fourni l'occasion de ces échanges de vues et de ces relations personnelles qui sont toujours pour nous une joie et un enrichissement.

* * *

Avec tout ce travail, toutes ces nouvelles, cet été n'a-t-il pas été un bel été ? Ces vacances, de belles vacances ?...

E. Gd.

Notes d'Actualité

I. GIACOMO BONI

Le célèbre archéologue Boni, qui fut l'ami de Ruskin et d'Anatole France, vient de mourir à Rome, à l'âge de 66 ans. D'autres ont rendu à ce grand savant l'hommage auquel il avait droit. Au nom des suffragistes suisses qu'il reçut chez lui en 1923, lors du Congrès de Rome, nous voulons jeter sur sa tombe les modestes fleurs de notre souvenir.

Il repose sous les chênes-verts et les lauriers de la fameuse colline du Palatin, tout près des restes des palais impériaux. De sa demeure, la Villa Farnesina, où il nous accueillit avec une si exquise amabilité, jusqu'au tombeau que l'Italie a offert à son illustre fils, il n'y a que quelques pas à faire entre des plates-bandes où les roses mêlent leur parfum à l'odeur amère des buis, sous la splendeur du soleil romain inondant les marbres témoins des grandes époques révolues.

Nous avons eu le privilège d'être reçus deux fois par l'éminent archéologue. D'abord, ce fut à la grande réception offerte sur le Palatin aux congressistes par le gouvernement italien, représenté par M. Mussolini. Giacomo Boni, déjà bien malade et à peu près privé de l'usage de ses jambes, s'y fit transporter. Comme il l'avait fait quelques jours auparavant pour les souverains d'Angleterre, il présenta sa chère colline sacrée à nous autres barbares accourues de partout. Une photographie, affichée dès le lendemain dans tous

les coins de Rome, représentait, au cours de la collation, la présidente du Conseil International des Femmes, Lady Aberdeen, heurtant sa coupe à celle de l'illustre savant.

Quatre ou cinq jours après, le cœur battant joyeusement, nous étions une douzaine de Suissesses suffragistes à traverser une pergola fleurie d'immenses églantines roses, pour passer le seuil hospitalier de Giacomo Boni. Il nous reçut, en s'excusant de ne pouvoir quitter son fauteuil, dans une vaste pièce où tout évoquait le rêve réalisé par le vieux savant : l'exhumation de la Rome antique. Puis, tandis que nous faisons cercle autour de lui, il nous tint une heure durant sous le charme d'une voix brisée par la maladie, mais par instants vibrante et passionnée. Les mots lui échappaient parfois ; mais, quand il maîtrisait son sujet, avec quel enthousiasme, avec quelle poésie, il nous parlait de l'histoire fabuleusement ancienne du Palatin.

Sur la grande table voisine, encombrée de plans et de dessins, il saisit une planche reproduisant tous les types de cloches qui sonnent dans les campaniles italiens. Il nous fit remarquer leurs courbes élégantes et la grâce de leurs pistils, puis de l'airain des cloches, il passa sans transition à l'airain des canons et sa voix s'éleva, amère et vengeresse, contre l'iniquité et la folie des guerres.

Derrière sa tête blanche, je voyais par la grande fenêtre les terrasses, les cyprès, les jets d'eau et les marches du doux jardin à l'italienne qui descend de la villa de Boni à l'enceinte du Forum, et je pensais à ce qu'on m'avait raconté à Rome même et que je répète ici sans en garantir l'authenticité : Le savant aurait contracté